

AGC du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 06181

FACTURE

Date : 02/02/2026 Pièce n° : **00260004194**

Dossier suivi par : Eric BOTELLA

SD : 866017350733232



LA POSTE

43JRD

2256

5



GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE
90 ALLEE DU TILLEUL DE PARAMELLE
46210 SAINT CIRGUES

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
SOCIAL 04EME TRIMESTRE 2025					
ETABLIS.BULLETINS DE SALAIRE	6,00	U	23,50	20,000	141,00
FORFAIT TRIMESTRIEL SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEUR AGRI	1,00	U	85,00	20,000	85,00

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	226,00	20,00	45,20

Montant total TTC : 271,20 €

NET A PAYER : 271,20 €

Prélèvement (échéance le 28/02/2026)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 06181 / FI

FACTURE : 00260004194 du 02/02/2026

NET A PAYER : PRELEVE

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
11206 00083 50010976288 94

TVA acquittée sur les encaissements.

Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Pas d'escompte pour paiement comptant.

« Aux termes des Art. L. 441-61 al.12 et D441-5 al.12 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »